

DÉCISION DU MAIRE
N° 2024-01
RÉNOVATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE
AVENANT N°6 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DU 12/03/2020
SAS KHEPHREN

Objet

Rénovation de l'ancien presbytère : Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre

Le Maire de Tournon, Savoie,

VU le Code Général des collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,
VU les articles L2223-3, L22232-14, L2223-16 et L2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération en date du 5 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,

CONSIDÉRANT la modification du programme avec rajout de travaux de confortement, de soutènement et de sécurisation des extérieurs entraînant une augmentation des coûts et des délais,

DÉCIDE

Article 1

La mission « Direction de l'exécution des travaux – DET » est prolongée. Cette prolongation a fait l'objet d'un avenant (n°6) au marché de maîtrise d'œuvre :

**SAS KHEPHREN – 29 bis avenue Jean Jaurès
73200 ALBERTVILLE**

Pour un montant de26 400 € HT

Article 2

L'article 3 du marché est ainsi modifié :

Montant du marché initial	44 000 € HT
Montant avenant n° 1 (relevé de charpente + plan repérage)	1 680 € HT
Montant avenant n° 2 (étude charpente neuve)	960 € HT
Montant avenant n° 4 (établissement lot désamiantage)	630 € HT
Montant avenant n° 5 (rajout de travaux partie logement)	8 176 € HT
Montant avenant n° 6 (confortement, soutènement, sécurisation des extérieurs)	26 400 € HT
Nouveau montant du marché	81 846 € HT
T.V.A. 20 %	16 369.20 €
TOTAL	98 512 20 € TTC



Article 3

Le financement de cet avenant est prévu au budget.

Article 4

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la commune.

Article 5

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet au titre du contrôle de légalité.

Tournon, le 9 février 2024

Le Maire, Sandrine BERTHET

